OUM-EL-BOUAGHI

Touzeline et Sidi-R'ghis bénéficient d'une enveloppe de 50 millions

Dans une sortie de travail et d'inspection effectuée en fin de cette semaine, M. Chater A., wali d'Oum-El-Bouaghi a ordonné l'octroi d'une enveloppe financière de l'ordre de 5 milliards de centimes, une subvention destinée aux travaux de réhabilitation pour les deux bourgs que sont Touzeline et Sidi-R'ghis.

Le chef de l'exécutif accompagné d'une délégation, composée essentiellement de cadres de différents secteurs, s'est rendu à Sidi-R'ghis pour s'enquérir des projets publics en voie de réalisation à l'instar de la Maison de jeunes et de l'annexe administrative. Selon une déclaration du chef de l'exécutif, ce bourg mérite une attention particulière puisqu'il compte plus d'un millier d'habitants, l'équivalent de certaines communes.

A ce sujet, M. le wali a ordonné qu'on réhabilite ce village dans les meilleurs délais tout en accordant une rallonge financière de trois milliards de centimes.

Au niveau de ce bourg, un établissement du secondaire d'une capacité de 800/200 est en voie de construction dont l'avancement des travaux a atteint un taux appréciable. Au niveau de l'annexe des municipalités, le wali a exigé de doubler la cadence pour livrer le projet dans les meilleurs délais tout en insistant sur le raccordement des ouvrages publics aux fibres optiques pour épargner les longs déplacements des citoyens vers les structures centrales.

Pour les logements ruraux, le wali a instruit les bénéficiaires de respecter l'aspect urbain autrement, les aides financières seront simplement annulées avec des risques de poursuites judiciaires contre les contrevenants, la propreté et le nettoiement des environs de la cité sont les deux mots clés du wali qui a demandé aux citoyens d'agir pour redonner un beau visage au village. A Touzeline, l'autre bourg visité par le wali, des projets publics sont inspectés, des logements ruraux, des centres de santé...

Ce bourg a, quant à lui, bénéficié d'une enveloppe de trois milliards de centimes destinés à l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Là aussi, le wali a responsabilisé les habitants autour du problème de la propreté.

Moussa Chtatha

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2015-2016 À MILA

Un déficit en encadrement pédagogique à déplorer

Le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila, qui a enregistré, cette année, un effectif estudiantin de près de 9 500 dont plus de 6 000 nouveaux inscrits, accuse un important déficit en matière d'encadrement pédagogique, a déploré le directeur de cet établissement d'enseignement universitaire, Abdelwahab Chemmam lors de la présentation du rapport de son secteur, devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session ordinaire, mardi dernier.

Pour ce responsable, le centre universitaire de Mila ne dispose, actuellement, que de 5 professeurs et 11 maîtres de conférences, classe A sur un effectif de 372 enseignants, ce qui est loin d'être suffisant. Selon lui, les enseignants disponibles sont : 5 professeurs, 11 maîtres de conférences classe A, 24 maîtres de conférences classe B, 179 maîtres assistants classe A et 153 maîtres assistants classe B, répartis sur 3 instituts, en l'occurrence sciences et technologies, lettres et langues et sciences économiques, commerciales et de gestion, a expliqué M. Chemmam, pour qui le déficit évoqué est d'autant plus pénalisant que le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf, qui compte près de 9 500, ne dispose à l'heure actuelle que de 6 000 places pédagogiques dont 2 000 ouvertes récemment seulement !

M. Chemmam espère atteindre, au titre de l'année 2016, une moyenne d'un enseignement pour 20 étudiants au lieu de la moyenne actuelle qui est d'un enseignant pour 24 étudiants. Son espoir est de voir le déficit en encadrement de haut niveau allégé à l'issue de la soutenance des thèses de doctorat par 20 maîtres de conférences classe B et qui passeront donc au grade de maîtres de conférences classe A. Un renfort qui soulagera un tant soit peu la qualité de l'enseignement dispensé.

A. M'haïmoud

EL TARF

Les chauffeurs de taxi organisent un sit-in de protestation

Les chauffeurs de taxi de la commune de Dréan, exerçant sur les lignes interwilayas et intercommunales ont organisé, hier, un sit-in de protestation en signe de solidarité avec leurs homologues chauffeurs de taxi des lignes interurbaines et ce, pour dénoncer la décision communale, prise dernièrement, sur la réorganisation du transport intra-muros dans la ville de Dréan.

La décision en question signée par le maire en 2013 après une étude ficelée par une commission ad-hoc, et mise, par ailleurs, à exécution par les services de sécurité il y a deux jours, interdit formellement et systématiquement le stationnement des taxis interurbains au niveau de la gare principale sise au centre de la ville, «placette Tobacoop».

Joint par téléphone, le maire a admis explicitement que le plan de circulation sera revu de fond en comble et que les rectificatifs indispensables lui seront apportés de sorte que toutes les franges de la population puissent bénéficier des services des taxis interurbains à l'image des personnes âgées et des handicapés. Il est à noter que les taxis ont obstrué avec leurs véhicules le tronçon de la route du boulevard principal de la ville, du niveau du siège du commissariat jusqu'au siège de la commune.

Daoud Allam

TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'APW

38 écoles fermées par manque d'élèves !

Dans un compte-rendu présenté par le directeur de l'éducation, lors de la première journée de la troisième session ordinaire de l'APW, tenue les 28 et 29 septembre, au niveau de la salle des délibérations de la wilaya, il s'est avéré que pas moins de 38 écoles primaires n'ont pas ouvert leurs portes, lors de l'actuelle rentrée scolaire – 2015)2016 – par manque d'effectifs nécessaires, conformément aux normes exigées. Parmi ces écoles, celle réalisée il y a quelques années seulement, au niveau de la commune de Oued Seguen et qui n'enregistre, déjà, plus d'élèves inscrits cette année ! C'est dire la mauvaise planification et l'approximation qui règnent dans la programmation de ce genre d'équipement public ou autres.

Le directeur de l'éducation n'a pas raté cette occasion, pour tirer à boulets rouges sur les responsables municipaux, auxquels échoit le devoir de contribuer, sur le plan humain et logistique, à la bonne prise en charge de ces infrastructures scolaires.

A. M.

TIZI-OUZOU

Mesures d'austérité budgétaire et répercussion sur le développement local

Le débat s'est emballé à l'APW de Tizi-Ouzou où les échanges ont été vifs et passionnés entre les élus qui ont fait part de leurs craintes de voir les grands projets budgétisés et inscrits à l'indicatif de la wilaya et non encore lancés victimes des mesures d'austérité budgétaires prônées par le gouvernement.

Presqu'une dizaine de projets que l'on qualifie de structurants et vitaux pour le développement de la wilaya risquent de faire les frais de la rationalisation des dépenses publiques, s'alarment les élus et les représentants des partis politiques de l'opposition.

Entre gel, annulation et le flou qui caractérise le discours des pouvoirs publics, à Tizi-Ouzou, les élus APW ne cachent pas leur appréhension et interpellent ouvertement le gouvernement pour que «la poignée de projets concédés à notre wilaya», dixit le P/APW, soient sauvegardés et lancés en réalisation. Au total, ce sont presque une dizaine de programmes qui sont concernés à savoir, le nouveau CHU, la salle de spectacle 3 000 places, le tronçon de la voie ferrée Oued Aïssi-Azazga par Fréha, le centre sportif des équipes nationales d'Aghribs, 5 piscines semi-olympiques, extension autoroute vers Béjaïa par Akerrou (Azeffoun), liaison autoroutière Aïn El Hammam- Draâ El-Mizan ainsi que d'autres projets relevant du secteur de la santé. Dans sa déclaration liminaire lue à l'ouverture, hier, de la session ordinaire de l'assemblée qui lance le débat sur le sujet des projets structurants de la wilaya, le P/APW ne veut pas céder à l'alarmisme, sans pour autant cacher ses appréhensions. «Alarmer le citoyen, interpeller les pouvoirs publics, les élus est en soi une initiative louable, donner des informations exactes est un acte de bonne foi», dira Hocine Haroun, affirmant que «nous (l'APW) n'avons reçu à ce jour aucune notification, décision ou autre document annulant un projet. La circulaire ministérielle où il est question de gel des programmes non lancés est adressée à tous les maires du pays et concerne autant les projets sectoriels même ceux de moindre coût que ceux structurants où centralisés», tente-t-il de rassurer. : «Contrairement à d'autres wilayas, Tizi-Ouzou n'a pas 100 projets mais une poignée de projets structurants dont une partie pourrait éventuellement subir un gel (…), le retard subi par notre région et reconnu par tous», ajoutera le P/APW.

Un discours (celui du P/APW) minimaliste et convenu, jugent les élus du RCD qui ne semblent pas convaincus par ce qui s'apparente, à leur sens, à une profession de

foi. «L'objectif de votre discours est de torpiller notre marche du 3 octobre prochain», lancent à la face du président de l'Assemblée les élus du RCD qui appellent à une manifestation de rue pour dénoncer l'annulation des projets structurants concédés à la wilaya de Tizi-Ouzou.

Dans une déclaration lue en plénière, le RCD se félicite d'avoir donné l'alerte sur le problème lors de la session de juin dernier. «Ce qui est navrant, ce n'est pas le tour de vis supplémentaire auquel nos populations sont de toute façon habituées, c'est surtout qu'une institution comme l'APW attend indifférente que la rue se saisisse du problème pour sortir de sa torpeur», écrit le RCD qui se dit convaincu qu'il y a bel et bien annulation de programmes inscrits et non lancés, se référant au télex N°MF/DGB/DRBCD/BDR/201510003 455 du ministère des Finances adressé aux directions de wilaya du budget via la Direction générale du budget.

Ce document émis en date du 16 juin dernier stipule : «En application des instructions de Monsieur le Premier ministre contenues dans l'envoi visé en référence (dépenses d'équipement) et relatif au gel des opérations d'équipements publics, honneur vous informer du gel de tout projet non lancé, sauf autorisation express de Monsieur le Premier ministre qui, dans tous les cas, reste subordonnée aux priorités annoncées par le gouvernement ainsi que la maturation totale du projet et une restructuration du programme du secteur pour assurer son financement», fin de citation.

Sans déroger totalement à l'esprit de ce message, le wali de Tizi-Ouzou prendra la parole pour dire que les projets lancés ne seront pas concernés par les mesures d'austérité touchant la réalisation d'équipements publics.

Quant aux programmes inscrits et non lancés, leur réalisation dépendra des priorités qui seront établies ; leur lancement sera soumis à l'arbitrage entre la wilaya et la tutelle sectorielle concernée.

L'intervention du wali n'a pas permis de dissiper le flou et les doutes des élus. «Nous voulons savoir quels sont les projets candidats à l'annulation et quels sont ceux qui seront maintenus en réalisation», lancera le chef de groupe des élus du FFS.

Une élue du même groupe exigera la lecture de la correspondance du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales adressée aux walis «pour faire taire les spéculations et éviter de réagir à des rumeurs», expliquera cette élue du FFS. Ce dernier s'est fondu lui aussi d'une déclaration où il interpelle les pouvoirs publics «d'épargner notre wilaya quant aux décisions de gel des projets et des restrictions budgétaires. Nous les exhortons à renforcer, à encourager et à favoriser cette dynamique de redressement enclenchée récemment pour cette région qui n'a que trop souffert depuis l'indépendance du pays».

S. A. M.